

LA TORAH PROTEGE L'HOMME DES FORCES IMPURES

PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA

Quand Paro renvoya le peuple, D. ne les conduisit pas par le pays des Philistins car il était proche, car D. dit: de peur que le peuple ne regrette en voyant la guerre et qu'il ne retourne en Egypte. Et D. orienta le peuple par le désert de la mer des Joncs» (Chemot 13, 17).

Du fait qu'il est dit «de peur que le peuple ne regrette en voyant la guerre et qu'il ne retourne en Egypte», nous apprenons que D. n'a dirigé les bnei Israël vers le chemin le plus long, par le désert, que de crainte que lorsqu'ils verraient la guerre dans le pays des Philistins, ils envisagent de retourner en Egypte. Il y a lieu de s'en étonner. Les bnei Israël ne craignaient-ils pas, plus encore que la guerre, de rentrer dans le désert avec leurs femmes et leurs enfants, puisqu'il est dit à propos du désert (Devarim 8, 15): «Qui t'a conduit dans le désert grand et terrible, rempli de serpents et de scorpions, et habité par la soif car il n'y a pas d'eau» ?

Mais si nous disons que la guerre est plus terrible que le désert, est-ce que D. n'avait pas la possibilité d'éviter la guerre chez les Philistins ? Alors les bnei Israël seraient passés en paix, et D. n'aurait pas été obligé de les conduire par le désert, ainsi qu'il est dit ailleurs (Devarim 7, 17-24): «Si tu te dis en ton cœur: Ces peuples sont plus nombreux que moi, comment pourrais-je en hériter ? Ne les crains pas, souviens-toi bien ce que Hachem ton D. a fait à Paro et à toute l'Egypte... Personne ne te tiendra tête jusqu'à ce que tu les anéantisses.» Si D. avait pas affaibli les Philistins, les bnei Israël auraient pris le chemin le plus court, celui de la Philistie, alors pourquoi leur avoir fait faire ce long détour par le désert ?

Des miracles pour rien

Les Sages ont dit (Avoda Zara 5, 1) que les bnei Israël n'ont reçu la Torah que pour qu'aucune nation ne les domine. Mais jusqu'à ce qu'ils aient reçu la Torah au Sinaï, ils n'étaient pas dignes que leur soit fait un miracle, que leurs ennemis ne les dominent pas, et si D. les avait fait passer par le pays des Philistins, ces derniers les auraient provoqués et leur auraient fait la guerre, comme c'est l'habitude dans le monde. A ce moment-là, ils n'avaient pas encore le mérite de la Torah pour les protéger devant l'ennemi.

Par conséquent, comment les bnei Israël ont-ils été sauvés de Paro et de ses serviteurs au moment où ils les ont poursuivis ? Il est dit: Les bnei Israël n'ont mérité d'être sauvés de Paro sur la mer que par la foi, comme il est dit plus loin (Chemot, 14, 31): «Ils crurent en Hachem et en son serviteur Moché.» Comment en sont-ils arrivés à la foi ? Parce que D. les a fait passer par le désert. Ainsi que l'ont enseigné nos Maîtres (Mekhilta Béchala'h 1) «et ils dirent ainsi» (Chemot 14, 4), qu'ont-ils dit ? Que nous le voulions ou non, nous ne pouvons agir que selon la parole du fils d'Amram. Comme ils en sont arrivés à la foi, ils ont pu être sauvés de Paro et de son armée, et la mer s'est fendue devant eux. Bien que la stricte justice ait protesté: «Ceux-ci et ceux-là sont incirconcis,

ceux-ci et ceux-là se font pousser des houpes, ceux-ci et ceux-là portent des vêtements de laine et de lin», comme en tout cas il y avait en eux la foi, ils ont mérité d'être sauvés. Les Sages ont enseigné (Mekhilta Bechala'h 6) que les bnei Israël n'ont été sauvés de l'Egypte qu'en récompense de la foi, ainsi qu'il est dit (Chemot 4, 31) «Et le peuple crut».

Nous comprenons maintenant que D. n'a fait passer les bnei Israël par le désert que pour qu'ils croient en Lui et soient dignes d'être sauvés de Paro. De plus, Il voulait également leur enseigner que tant que l'homme ne prend pas sur lui le joug de la Torah, il n'est pas protégé des forces impures ni des ennemis. Bien que Hachem aurait pu leur faire un miracle et que les ennemis ne les attaquent pas, Il n'a pas voulu le faire gratuitement.

Les Sages du Talmud ont dit à propos d'un homme à qui un miracle avait été fait (Chabat 53b): «Comme cet homme était imparfait, pour que les lois de la nature aient été changées pour lui !» Les accusateurs auraient dit: «Par quel mérite un miracle leur a-t-il été fait et les lois de la nature ont-elles été changées pour eux ?» On trouve une allusion à cela dans la parachah: «D. ne les a pas conduits (ni'ham) par le pays des Philistins.» Le mot nih'am (conduits) est formé des mêmes lettres que 'hinam (gratuit), c'est-à-dire que le Saint béni soit-Il ne voulait pas les conduire par le pays des Philistins, car s'Il l'avait fait, il aurait fallu leur faire un miracle gratuitement, et Il ne le voulait pas.

A condition qu'ils étudient la Torah

Quand le Saint béni soit-Il fait-Il des miracles aux bnei Israël ? Quand ils prennent sur eux le joug de la Torah et des mitsvot, ainsi qu'il est dit ailleurs «Aucun homme ne se dressera contre toi jusqu'à ce que tu les détruises». Cette promesse n'a été donnée qu'à condition qu'ils étudient la Torah et pratiquent les mitsvot, ainsi qu'il est écrit (Devarim 7, 12): «Si vous obéissez à ces lois et que vous les gardiez et les faisiez.» Ailleurs, il est dit sur le même sujet (Devarim 11, 22-25) «Si vous observez toute cette mitsva que je vous ordonne pour la faire, aimer Hachem votre D., marcher dans toutes Ses voies et vous attacher à Lui, Hachem vous fera hériter de tous ces peuples, des peuples plus grands et plus puissants que vous. Partout où vos pieds se poseront, ce sera à vous, depuis le désert jusqu'au Liban et depuis le fleuve Euphrate et jusqu'à la mer seront vos frontières. Personne ne vous tiendra tête, Hachem votre D. donnera votre crainte sur tout le pays que vous foulerez aux pieds, comme Il vous l'a dit.»

Disons que les bnei Israël n'étaient pas dignes de voir la chute de leurs ennemis avant d'avoir pris sur eux le joug de la Torah et le joug du royaume des Cieux. Tant qu'ils n'avaient pas reçu la Torah, ils ne le pouvaient pas, et le Saint béni soit-Il a dû les faire passer par le désert, car il fallait mieux les fatiguer à passer par le désert que de leur faire un miracle, ce qui aurait risqué d'éveiller contre eux des accusations.

La Voie À Suivre

BECHALAH

455

03.02.07

15 Chevat 5767

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de

RABBI DAVID HANANIA

PINTO CHLITA

11, rue du plateau

75019 PARIS

Tel: 01 42 08 25 40

Fax 01 42 08 50 85

www.hevratpinto.org

Responsable de publication

Hanania Soussan

GARDE TA LANGUE

Il me semble qu'il faut faire attention à ne pas faire de compliments de Réouven devant Chimon son associé (ou d'une femme devant son mari, ou d'un mari devant sa femme) en disant qu'il a rendu service en prêtant ou en donnant de l'argent ou en payant un salaire convenablement, ou des choses de ce genre.

En effet, il est fréquent que de cette façon, on éveille une rancune dans le cœur de Chimon contre son associé Réouven. Et parfois cela peut entraîner des dommages pour Réouven ou une dispute entre une femme et son mari (ou un mari et sa femme), sous prétexte qu'ils ont gaspillé de l'argent sans nécessité.

(‘Hafets ‘Haïm)

A PROPOS DE LA PARACHA

Profiter d'un miracle

«Hachem dit à Moché: Je vais vous faire pleuvoir du pain du ciel, et le peuple sortira et ramassera chaque jour afin que Je l'éprouve, est-ce qu'il suivra Ma Torah ou non» (Chemot 16, 4).

En ce qui concerne le miracle de la manne, qui est tombée du Ciel pour les bnei Israël, il est dit dans la Guemara (Yoma 71b) au nom de Rabbi Akiva: «L'homme a mangé le pain des puissants (abirim)» (Téhilim 78, 25), c'est le pain que mangent les anges du service. Rabbi Yichmaël a dit: c'est le pain qui est entièrement absorbé par les 248 membres (evarim).

Beaucoup de choses ont été dites dans le Midrach sur la grandeur du miracle qui a été fait par la manne. Rabbi Abba a dit: On ne disait rien par la bouche, on se contentait de penser en son cœur ce dont on avait envie, et le Saint béni soit-Il faisait la volonté de la personne et elle goûtait le goût qu'elle désirait. Quand le soleil arrivait, la manne fondait et se mettait à couler; quand elle coulait comme un fleuve, les peuples du monde venaient en boire et elle devenait dans leur bouche d'une grande amertume. Mais pour les bnei Israël, elle devenait dans leur bouche comme du miel. Que faisaient les nations du monde? Ils en faisaient boire à un cerf, puis ils le mangeaient et goûtaient en lui un peu du goût de la manne, et ils disaient: «Heureux le peuple dont c'est le sort!»

Le traité Ta'anit (20b) enseigne: L'homme ne doit jamais se tenir à un endroit de danger et dire: on va me faire un miracle, de peur qu'on ne lui fasse pas de miracle. Et même si on lui fait un miracle, ce sera en lui enlevant une partie de ses mérites. La Guemara raconte l'histoire d'un homme qui avait donné en tzedaka tout l'argent qu'il avait préparé pour la dot de sa fille, à l'exception d'un seul zouz; avec ce zouz, il a pris des grains de blé et les a lancés dans son coffre; par miracle, tout le coffre s'est rempli de blé. Quand sa fille, la mariée, a vu le miracle, elle a dit à son père: Regarde ce qu'a fait pour toi Celui Qui t'aime (le Saint béni soit-Il)! Il lui a dit: Par Hachem, c'est un hekdech pour toi (tu n'as aucun droit dessus), et tu n'auras de cela pas plus que l'un des pauvres d'Israël. Rachi explique: parce que c'est un miracle, ainsi qu'il a été dit plus haut (20b): et si on lui fait un miracle, on lui enlève de ses droits.

La Guemara raconte encore l'histoire de Rabbi Hanina ben Dossa, qui était très pauvre et avait demandé qu'on lui donne quelque chose pour sa subsistance. On lui avait donné par miracle le pied d'une table en or. Ensuite, sa femme a vu en rêve que dans le monde à venir, tous les tsadikim mangeaient sur des tables en or qui avaient trois pieds, et son mari mangeait sur une table à deux pieds. Rabbi Hanina ben Dossa demanda que par pitié on lui reprenne le pied en or, car il ne voulait pas profiter d'un miracle.

A la lumière de tout cela, les commentateurs demandent: Comment les bnei Israël ont-ils profité de la manne pendant quarante ans dans le désert, alors qu'il n'y a pas de miracle plus grand que cela?

Cela s'annule petit à petit

Le Hida dans son livre «Yaïr Ozen» écrit que l'interdiction de profiter de quelque chose qui provient d'un miracle n'est qu'une manifestation d'extrême piété. En ce qui concerne la manne, comme le Saint béni soit-Il a fait l'essentiel du miracle pour qu'ils puissent manger, il n'y avait pas à dire «il est interdit de profiter d'un miracle», car le Saint béni soit-Il n'a pas fait de miracle mensonger. C'est pourquoi la femme du prophète Ovadia avait le droit de profiter de l'huile qui lui a été donnée par miracle par Elisha. Dans le livre «Yad David» (sur le traité Ta'anit), il écrit qu'en ce qui concerne la plupart des gens, il n'y a pas à dire qu'on leur enlève de leur mérite, c'est pourquoi il leur est permis de profiter d'un miracle. Il découle également de «Cha'arei Techouvah» (Ora'h Haïm 187, 3) que bien qu'on puisse comprendre de Berakhot qu'il n'y a pas à demander à Hachem de faire un miracle,

quand on dit «qu'Il nous fasse» au pluriel, c'est valable. (C'est pour quoi le Rema ibid. dit que si l'on a oublié de dire al hanissim dans le birkat hamazon et qu'on a terminé la birkat haarets, on peut l'ajouter dans hara'haman, en disant: «Le miséricordieux nous fera des miracles comme Il l'a fait en ce temps-là etc.»).

Le Rav «Sdei Hemed» explique d'une autre façon au nom du Rav Yoskovits zatsal au nom du Maharchak: En ce qui concerne un miracle, on dit «cela s'annule petit à petit», c'est pourquoi il semble que le miracle vienne au début par un mélange; comme il n'a jamais paru individuellement, il s'annule et il est permis d'en profiter. C'est pourquoi en ce qui concerne Elisha, comme l'huile supplémentaire était venue se mélanger à de l'huile existante dès le début, elle n'était pas discernable individuellement, c'est pourquoi il était permis d'en profiter.

HISTOIRE VECUE

«Ils crurent en Hachem et en Son serviteur Moché» (Chemot 14, 31).

Le jeune Michaël Hazout, fils du président de la communauté juive de Lyon, monsieur Avraham Hazout, avait été gravement blessé dans un accident de la route en Erets Israël. Sa cousine avait été tuée dans le même accident, et Michaël avait été très gravement blessé, au point d'être vraiment entre la vie et la mort.

Avraham Hazout, son père, reçut un coup de téléphone lui demandant de venir immédiatement en Erets Israël. Il vint en pleurs trouver notre maître chelita, qui était alors en Israël à la fin de l'été, pour la Hilloula de son père le tsadik Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal, et il le supplia en pleurant abondamment: «S'il vous plaît, priez pour que mon fils vive, car c'est mon fils unique, je n'ai pas d'autre enfant que lui, et s'il mourait, qui dirait kadich pour moi après cent vingt ans?»

Le Rav chelita fut très bouleversé, et dit à Avraham: «Par le mérite de mes saints ancêtres, le Saint béni soit-Il aidera votre fils à guérir complètement, vous continuerez à être président de notre communauté, vous l'amènera à la yéchivah de Lyon, et c'est lui qui ouvrira l'Arche.» La bénédiction du Rav et sa promesse furent transmises au médecin qui s'occupait de Michaël, mais quand il vit dans quel état était Michaël, sans connaissance, entre la vie et la mort, il se tourna vers le père et lui dit: «Sachez que si votre fils s'en relève et récupère complètement, je me mettrai à croire qu'il y a un Créateur du monde, car à mon avis, il n'y a aucune chance que cela se produise!»

«La bonté de Hachem ne cesse pas, Sa miséricorde n'est pas épuisée.» Michaël se réveilla et revint à la vie. Mais il restait encore paralysé des deux jambes, sans possibilité de les remuer. Pendant longtemps, le père s'adressa au Rav chelita en lui disant: «Est-ce que le Rav se souvient qu'il m'a promis que mon fils se lèverait et ouvrirait l'Arche à la yéchivah? Mais il reste paralysé!»

«Amenez votre fils à la yéchivah, nous allons prier pour lui à côté de l'Arche», dit le Rav chelita au père tourmenté. Effectivement, on amena Michaël à la yéchivah sur une chaise roulante. A ce moment-là, tout le monde vit de ses yeux le grand miracle. Dès qu'on fit rentrer Michaël dans le hall de la yéchivah, il se leva sur ses jambes, s'approcha de l'Arche et l'ouvrit.

Le Rav chelita dit ensuite qu'il était certain de n'avoir fait aucun miracle, mais que seul le mérite de la grande foi de cet homme était ce qui avait aidé, ainsi qu'il est dit: «La volonté de ceux qui Le craignent se fera et Il entendra leurs supplications et les sauvera.» Tout dépend de la crainte du Ciel, de la foi et de la confiance dans le Saint béni soit-Il.

À LA SOURCE

Il mit la mer à sec et les eaux se fendirent (14, 21).

A quoi est-ce que cela ressemble ? A un roi de chair et de sang qui avait deux jardins, l'un à l'intérieur de l'autre. Il a vendu le jardin intérieur. Celui qui l'a acheté est venu pour y rentrer, et le gardien ne l'a pas laissé. Il lui a dit: «Au nom du roi !» et il n'a pas accepté. Il lui a montré le sceau, et il n'a pas accepté, jusqu'à ce que le roi vienne. Quand le roi est arrivé, le gardien s'est enfui. Il lui dit: «Toute la journée je t'ai dit «au nom du roi» et tu n'as pas accepté, et maintenant pourquoi est-ce que tu t'enfuis ?» Il a répondu: «Ce n'est pas devant toi que je m'enfuis, mais devant le roi !»

De la même façon, Moché est venu et s'est tenu sur la mer. Il lui a dit: «Au nom du Saint béni soit-Il», et elle n'a pas accepté. Il lui a montré son bâton, et elle n'a pas accepté, jusqu'à ce que le Saint béni soit-Il se dévoile en personne. Quand Il s'est dévoilé en personne, la mer s'est enfuie, ainsi qu'il est dit: «la mer vit et s'enfuit».

Moché lui a dit: Tout la journée je t'ai dit «au nom du Saint béni soit-Il», et tu n'as pas accepté, et maintenant, «qu'as-tu, la mer, à t'enfuir ?» Elle lui répondit: «Ce n'est pas devant toi, fils d'Amram,, mais «devant le Seigneur de toute la terre» («Yalkout Chimoni»).

«C'est Mon D. et je L'embellirai» (15, 2)

Les commentateurs éprouvent un grand étonnement des paroles des Sages dans la Mekhilta: «Une servante a vu sur la mer ce que n'a pas vu Yé'hezkel dans sa prophétie, ainsi qu'il est écrit: C'est Mon D. et je L'embellirai.» D'où sait-on que ce sont les servantes qui ont dit cela ?

Le livre «Peninim Yekarim» donne une belle explication de cela au nom de Rabbi 'Haïm de Volojine, d'après ce qu'ont dit les Sages dans la Michnat Bikourim: «Un converti amène les bikourim et ne lit pas [le texte qui les accompagne], parce qu'il ne peut pas dire: «la terre que Tu as donnée à nos pères.» Il s'ensuit qu'un esclave ou une servante sont également exemptés de cette lecture qui accompagne les bikourim.

Or nos Sages avaient des difficultés à comprendre le changement de langage dans le verset: «C'est mon D. et je l'embellirai, le D. de mon père et je L'élèverai». Cela commence par «mon D.» et se termine par «le D. de mon père» ? C'est pourquoi ils ont expliqué que le début du verset a été dit par les servantes qui ne pouvaient pas dire «le D. de mon père», et la fin du verset a été dite par tous les bnei Israël.

Comme il découle du début du verset que ce sont les servantes qui l'ont dit, et qu'elles ont dit «C'est mon D.» en le montrant du doigt, ils ont expliqué qu'une «servante a vu sur la mer ce que n'avait pas vu Ye'hezkel dans sa prophétie.»

«Là Il lui donna une loi et un commandement et là Il l'éprouva» (15, 25).

Rachi explique: «Là Il lui donna – à Mara, Il leur a donné quelques passages de la Torah pour qu'ils les étudient, le Chabat, la vache rousse et les lois sociales.» Apparemment, que viennent faire ici les lois sur la vache rousse ? On comprend les lois du Chabat, puisqu'en Egypte ils observaient déjà le Chabat donc ils devaient en connaître les lois, et de même les lois sociales,

ils devaient les connaître puisqu'ils avaient beaucoup d'argent du butin de la mer, mais les lois sur la vache rousse, pourquoi avaient-ils besoin de les apprendre maintenant ?

Le livre «Toldot Ya'akov» explique qu'ils avaient besoin des lois sur la vache rousse justement à ce moment-là pour que dans l'avenir, ils ne soient pas surpris par l'idée d'une purification par la vache rousse, qui rend impurs les purs et purifie les impurs. Comment une chose pareille est-elle possible ?

C'est pour cela que lorsqu'ils étaient à Mara et ne pouvaient pas boire de l'eau de Mara parce qu'elle était amère, le Saint béni soit-Il a dit à Moché de mettre un morceau de bois (qui était amer par nature) dans l'eau, ce qui adoucissait l'eau. De cette façon, le Saint béni soit-Il les a habitués à l'idée de la possibilité que l'amer transforme en doux, et ainsi dans l'avenir ils ne discuteraient pas sur la vache rousse, qui rend impurs les purs et purifie les impurs.

«Assis près des marmites de viande et mangeant du pain à satiété» (16, 3).

Pourquoi est-il écrit dans le verset «assis près des marmites de viande» ? Et pourquoi n'est-il pas dit simplement «mangeant du pain à satiété» ?

Rabbi Eliezer Achkenazi zatsal répond à cela, dans son livre «Ma'assei Hachem», en expliquant qu'il est question ici d'un certain plat que les Egyptiens ont l'habitude de manger jusqu'à aujourd'hui et qui s'appelle «couscous».

Ce plat est fait d'une pâte légère, que l'on met dans un plat spécial posé sur une marmite de viande qui bout. Au fond du plat il y a des trous, et la pâte cuit à la vapeur de la marmite de viande, en absorbant son goût.

C'est donc l'explication du verset: «Assis près des marmites de viande et mangeant du pain à satiété». Nous mangions à satiété du pain qui avait cuit grâce à la marmite de viande...

A LA LUMIERE DE LA PARACHAH

Extrait de l'enseignement du gaon et tsadik Rabbi David
'Hanania Pinto chelita

L'essentiel de la techouvah

Pour quelle raison D. n'a-t-Il puni Paro que sur la mer, et non en Egypte ? Il semble qu'on puisse dire que Paro tirait toute sa vitalité des lettres «Yam Moché E-lokim», et comme il voulait se grandir par ce Nom, et qu'il croyait pouvoir transformer la sainteté du Nom en impureté, il a dit «Qui (mi) est Hachem pour que je lui obéisse ?» (Chemot 5, 2). D. ne l'a puni que par la mesure qu'il voulait utiliser, et le lui a fait payer sur la mer (yam). Quand il a été puni, il a envisagé de se repentir et a dit (Chemot 15, 11) «Qui (mi) est comme Toi parmi les dieux, Hachem ?» Mi est formé des mêmes lettres que yam, c'est-à-dire que maintenant qu'Il m'a puni, je reconnais la grandeur de Hachem. Avec la même expression par laquelle il avait fauté, il s'est repenti, et le Saint béni soit-Il l'a sauvé de parmi les morts.

Comme il s'était repenti, D. ne l'a pas tué, et Paro est allé chez toutes les nations du monde pour leur annoncer Sa nature. Il est dit (Chemot 9, 16): «Voici pourquoi Je t'ai laissé vivre, pour te montrer Ma puissance et pour glorifier Mon Nom dans le monde.»

TES YEUX VERRONT TES MAITRES

LE GAON RABBI YA'AKOV YEHOCHOUA FALK ZATSAL

AUTEUR DU « PNEI YEHOCHOUA »

«Si D. est avec moi et me fait sortir en paix de cet endroit, s'Il me construit un foyer où je pourrai avoir de nombreux élèves, je ne quitterai pas les murs du Beit HaMidrach pour y étudier la Guemara et les commentateurs, et j'écrirai mes commentaires dans un livre, pour éclairer les yeux des élèves et propager la Torah en Israël.»

C'est le résumé de la prière ardente du gaon auteur de «Pnei Yéhochoua», alors qu'il était piégé dans la chute du bâtiment de la yéchi-vah où il étudiait, au moment où la maison fut envahie par les flammes et s'écroula sous lui. Trente-six personnes furent tuées dans les ruines du bâtiment, entre autres la femme de Rabbi Yéhochoua et sa fille unique.

Avant que le Rav ait terminé sa prière, une lumière brilla devant lui. Il regarda et vit qu'entre les débris de pierres un chemin s'était fendu où l'on pouvait marcher ! Il marcha sur le chemin et sortit dans la rue en paix, sain et sauf ! Rabbi Ya'akov Yéhochoua remercia Hachem de la grande bonté qu'Il avait eue envers lui. Alors il accomplit le vœu qu'il avait fait lorsqu'il était prisonnier des décombres: Il consacra toutes ses forces à étudier et à enseigner, et écrivit ses commentaires de halakhah dans le livre qui porte son nom, «Pnei Yéhochoua». Son livre fit du bruit dans le monde des érudits. Il révélait un auteur d'une clarté de pensée exceptionnelle. Depuis, le livre a souvent été réimprimé, et jusqu'à ce jour ceux qui étudient la Torah font leurs délices de ses explications et de ses méthodes d'étude extraordinaires.

Il ressemblait à un ange

Rabbi Ya'akov Yéhochoua Falk est né le 28 Kislev à Cracovie en Pologne. Il était le petit-fils de Rabbi Yéhochoua 'Harif auteur de «Maguinei Chelomo» sur Rachi et des Responsa «Pnei Yéhochoua». Après la destruction de sa maison, le Rav sortit de la ville et alla à Lwow, où il fut accueilli comme Rav. Ensuite, il fut Rav dans les villes de Tarlow et Liska. Plus il revint à Lwow, où il fut nommé Rav à la place du «'Hakham Tsvi». De nombreux élèves affluèrent à sa yéchivah, qui était connue au loin. A la suite d'un conflit à propos de Chabtaï Tsvi, Rabbi Yéhochoua quitta Lwow et fut nommé Rav de plusieurs endroits, comme Berlin et Francfort. Ensuite il s'installa à Varsovie, où il vécut grâce au commerce de sa deuxième épouse qui était à la fois active et érudite, et comprenait les commentaires de Torah de son mari. Le 'Hida, qui a été invité chez le «Pnei Yéhochoua», écrit: «J'ai mérité de contempler la face de la Chekhinah pendant plusieurs jours. Il ressemble à un ange de D. et m'a donné en cadeau le livre «Pnei Yéhochoua»...»

Enfin, Rabbi Yéhochoua alla vivre dans la ville d'Offenbach où il mourut le 14 Chevat, à l'âge de soixante-seize ans. Un deuil pesant tomba sur la maison d'Israël. On l'enterra à Francfort, où il avait été Rav auparavant. Bien qu'il ait demandé qu'on ne fasse pas d'oraison funèbre sur lui, le «Noda Biyhouda» parla de lui avec émotion. Et le tsadik Rabbi Yitz'hak Eizik de Lomarna écrivit sur lui: «De Yéhochoua (Bin Noun) à Yéhochoua, personne ne